

Item: The Delabat documents : Letter to Monsieur de Villermont concerning Acadie, dated at Port Royal, November 20th, 1703

Call Number: Box-folder: MS-6-9

Additional Notes:

Possibly a copy. These manuscripts came from the west coast of France, and represent originals, not existing in any of the great libraries of either Europe or America. The original manuscripts comprise ten pages.

Document dimensions: 37x25.5cm

This document is a digital facsimile of the materials described above. It was digitized on November 13th 2012.

The original materials and additional materials which have not been digitized can be found in the Dalhousie University Archives and Special Collections using the call number referenced above.

In most cases, copyright is held by Dalhousie University. Some materials may be in the public domain or have copyright held by another party. It is your responsibility to ensure that you use all library materials in accordance with the Copyright Act of Canada. Please contact the Copyright Office if you have questions about copyright, fair dealing, and the public domain.

4/4
 5
 Monsieur

J'ay eu l'honneur de répondre à la Lettre que vous m'avez fait la grace de m'écrire le 10. avril 1702. par la voye du retour de la Seine, qui partit d'ici le 28. octobre dud. an. Et Mons. Begon m'a fait celui de m'apprendre qu'il vous avoit fait tenir ma lettre.

J'ay celui de vous adresser la Veüe des Terres de la côte de l'Acadie que j'ay pû dessigner en les rangeant avec le surd. vaisseau, avec un plan de Spibouquetou et celui du fort que j'ay fait construire icy, avec la Description abrégée du pays. Je vous marquai l'état où je le trouvai et les forces de la Colonie, autant que j'en pus avoir connoissance.

Qui consistent en 6. Compagnies de Milice de 26. à 27. hommes chacun, portant armes, outre 4. que le Roy entretient pour la Garnison du fort du Port-Royal, de 50. hommes chacun. De forte que dans le besoin nous pouvons avoir en moins de 24. heures environ 400. hommes, sans compter les Sauvages pour la garde de ce port.

On compte aux Mines 4. Compagnies, pouvant faire environ 126. hommes; mais on ne scauroit les tirer de leurs habitations sans les exposer à être pillés et brûlés, ce lieu-cy étant trop éloigné pour pouvoir les défendre, n'étant pas capables eux-mêmes de le faire, à moins que de leur envoyer quelque officier pour les discipliner. Leur plus-grande ressource, quand ils voyent des bâtimens à craindre, est de chasser leurs bestiaux dans les bois et de s'y réfugier eux-mêmes et d'abandonner leurs maisons. Ceux du Port-Royal en feroient autant, s'ils n'étoient retenus par l'autorité du Gouverneur. Il y a encore plusieurs bâtimens dispersés le long de la



côte en divers endroits dont je ne scai pas le nombre, Non plus que de
ceux qui sont à la Baye de Miniquetou ou Beau Bassin, où ils sont
nombreux.

Je ne scaurois non plus vous dire le nombre des Britains, n'y en aiant
point de denombrement fait. Mais je vous dirai qu'ici on les a si bien
éclaircis cet Esté pour faire subsister la garnison sans d'autres viues, que
l'on n'en trouue pas à present pour en fournir au Vaisseau l'Elephant
qui est en ce port, ni pour nôtre boucherie, qui sont rarement.

Il y en a beaucoup aux Mines, dont nous en tirons pour nôtre iuier,
qui coûtent cher, étant obligés de faire 18. à 20. lieues par terre.

On dit qu'il y en a encore plus à Beau Bassin, dont on n'en peut tirer
que par le moyen des bâtimens, que nous n'avons pas pour les transporter.

La route de l'Acadie à Quebec et fleuve de S. Laurent, n'est pratiquée
que dans le printemps & au commencement de l'automne; par ce que dans
les autres Saisons, les glaces ou le manque d'eau pour les canots, en
empeschent: Cependant j'ai appris que si l'on y faisoit quelque despense
on pourroit la rendre praticable en tout tems et seroit d'une grande utilité.

Les Anglois de Boston ayant fait courir un bruit parmi les Sauvages
de la frontiere de la Nouvelle Angleterre, que tous nos Vaisseaux étoient
pris, que nous n'avions aucun secours à esperer; qu'ils deuients venir
enuahir tout ce pais et en chasser les francois: Cette Nouvelle a eu
tellement alarmé par diuerses fois nôtre Gouverneur, qu'il s'est jeté
dans ^{des} despenses considerables et de nulle utilité, dé faisant un ouuage
pour en recommencer un autre. Ce qui a duré depuis le mois d'Avril
de 1702. jusques en Septembre de 1703. pendant lequel tems ne s'est
guere passé de mois que nous n'ayons eu de fausses alarmes.
pendant lesquelles il a trouué le secret, à l'exemple des partisans, de



faire ses affaires pendant le desordre, et de faire bâtir 4. ou 5. corps de
logis dans une terre quil s'est appropriée, moitié figue moitié raisin,
quil fait defricher tous les jours et y occupe une partie des meilleurs
ouvriers, & laisse languir les travaux du fort; et la plus-grande partie
des officiers de la garnison logés chez les habitans aux depens du Roy,
et pas un de contents.

Cette disertation n'est pas ce que vous demandez; j'en conuins; cependant
comme le gouuouement est le principal ressort qui maintient les peuples dans
l'obeissance et la tranquillité, Je vous dirai en peu de mots qu'ici on prend un
chemin oposé, que l'on ne travaille qu'a l'aneantir. Tous les habitans ou la
plus-grande partie parlent d'abandonner, & je crains fort, si les ennemis
venoiem nous visiter, la desertion d'une partie de la garnison et la Reuolte
des habitans.

Pour remedier à ces inconueniens je ne vois d'autre remede que de changer
le Gouuouement, ou lui borner le pouuoir despotique, quil a d'établir un taux
sur les marchandises que l'on vend aux habitans et soldats a 12 et 15. cent
prou cent et plus: et leur faire payer le travail et souuenuis quil font
pour le Roy, plus exactement que l'on ne fait, les faisant languir quelquefois
un an et plus; afin de les engager par là à prendre en payement de ces
marchandises au Magasin établi par le Gouuouement, sous les apouences d'un
Marchand public qui n'est qu'un facteur; & laisser aux habitans la liberté de
se pouuoir de leurs besoins où ils les trouuent pour leur argent; et de
defendre au Gouuouement et Lieutenant de Roy de faire arren sur tout ce
qui vient par les bâtimens étrangers et autres pour le faire vendre à des
prix exorbitans.

Le mois d'aoust dernier M. de Naudreuil commandant en Canada depuis
la mort de M. de Salieres, a enuoyé un parti de Canadiens et sauvages du
côté de la Nouvelle-angleterre, qui se sont joints à ceux de nôtre frontiere,
appelés Kanibats, qui ont pillé et brulé 18. à 20. lieues de pays, ont amené



Chacun leur prisonnier au nombre de 150. hommes au environ; et ont
commis des cruautés horribles,

Voilà, Monsieur, tout ce que je vous puis mander pour le present. Pour
trouver peut-être quelque satisfaction dans la description cy-jointe, ce
que j'ay souhaité et que vous me jugiez capable de vous être utile à quelque
chose, vous prie de m'en être persuadé que je me seray un plaisir d'exécuter
vos ordres, et de me croire avec bien du respect et d'attachement.

Monsieur .

Votre tres humble et tres-obéissant serviteur
Signé De la Dal.

Lorsque j'auray plus de temps et que l'on se sera déterminé à la figure
du Soil, j'auray l'honneur de vous en envoyer une Copie, avec la Topographie
des Environs.



KEEP IN VAULT

DELABAT

Morse Manuscript # 7

DELABAT DOCUMENTS: LETTER TO MONSIEUR DE VILLERMONT

CONCERNING ACADIE, DATED AT PORT ROYAL, NOV. 20, 1703

The Delabat documents: Letter to Monsieur de Villermont concerning Acadie,
dated at Port Royal, November 20th, 1703; possibly a copy. If so, where is
the original? Another document: Description des Rivières Seine et Dauphin
à l'Acadie, bearing the date *circa* 1703; the handwriting bears a very close
resemblance to the above letter, and the dates are approximately the same.
His maps disclose a great deal of detail and valuable hints as to the indenti-
fication of places on the Annapolis River as far as Paradis Terrestre. The
original manuscripts comprise ten pages. Dimensions: 14½ in. × 10 in.
Cf. Introduction.

[These MSS. came from the west coast of France, and represent *originals*, not existing in
any of the great libraries of either Europe or America.]

Translated in:

ACADIENSIA NOVA

v. 2, pp. 1-5 incl.

(DAL ARCHIVES NO.)

MS
6
9